



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 12 mai 2022

Cérémonie de clôture de l'appel à projets France Relance « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires »

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a **convié hier à Bordeaux les 138 entreprises régionales lauréates de l'appel à projets « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires »**. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du délégué aux Territoires d'industrie auprès du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de la Cohésion des territoires, **Guillaume BASSET**.

- **L'État soutient les investissements à dimension industrielle**

L'occasion de rappeler que le **Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires**, lancé par le Gouvernement dans le cadre du plan France Relance, apporte un soutien public aux acteurs industriels pour maintenir la compétitivité des entreprises françaises et répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production, et inclusion sociale. Ce fonds, doté initialement par l'État de 400 M€ au plan national et qui a été ensuite abondé à parité entre l'État et les Régions pour atteindre **950M€**, s'inscrit dans le programme Territoires d'industrie. Dans l'esprit du programme, le fonds s'est appuyé sur une instruction locale des dossiers.

Les projets soutenus ont un impact sociétal et économique fort pour les territoires : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations ou encore approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux. **Au total, ces 138 projets représentent plus de 61 millions d'euros d'aides de l'État pour 414 millions d'investissement en Nouvelle-Aquitaine et près de 3000 emplois créés dans les prochaines années.** Les 14 territoires d'industrie de Nouvelle-Aquitaine comptent tous au moins un lauréat. Cet appel à projets a été complémentaire de dispositifs sectoriels comme ceux dédiés aux entreprises automobiles ou aéronautiques. **Sur l'ensemble des appels à projets du plan de relance, l'État a soutenu près de 260 entreprises industrielles néo-aquitaines, dont 170 TPE et PME, pour 300 M€ d'aide.**

- **Un plan de résilience et un plan d'avenir**

La préfète a également présenté les nouvelles mesures mise en œuvre par le Gouvernement pour préparer la France aux principaux enjeux de demain (santé, numérique, , véhicule électrique, agroalimentaire, nucléaire, avion bas carbone etc.) et en particulier : le dispositif **France 2030**, doté de **54 milliards d'euros et déployé par le Secrétariat Général Pour l'Investissement**. Ce plan, qui assume une prise de risque importante, cherche à soutenir les futurs champions industriels de demain dans 10 thématiques. Il se fixe notamment

deux objectifs transversaux consistant à consacrer à la fois 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, sans dépenses défavorables à l'environnement, et 50% à des acteurs émergents porteurs d'innovation, Des projets innovants, de recherche et de développement ou d'industrialisation, sont attendus.

En parallèle, à court et moyen termes, l'État accompagne également les entreprises touchées directement ou indirectement par le conflit ukrainien. Ainsi, **le plan de résilience** économique et social met en œuvre des mesures ciblées sur les secteurs les plus touchés, et va apporter un soutien aux entreprises consommatrices d'énergie.

En 2022, l'État sera à nouveau aux côtés des entreprises en Nouvelle-Aquitaine pour soutenir la ré-industrialisation du pays.